

Table des matières

Introduction	1
Informations générales	1
Rejet probable du budget	1
Conséquences des difficultés budgétaires	2
Grève du 10 septembre	2
CSE du mois de septembre	2
Projet Convergence	2
Retour de l'expertise portant sur l'UADS (Unité d'Assainissement et Démantèlement de Saclay)	3
Bâtiment 532 (I2BC)	3
Conclusion	4
Situation de l'I2BC (biologie) et nouveau report du déménagement.	4

Introduction

La rencontre programmée le 3 septembre 2025 était consacrée à plusieurs sujets intéressant les salariés de l'établissement de Paris Saclay :

- **Des informations générales**, concernant notamment la situation 2025 du CEA et ses perspectives pour 2026 en termes de dialogue social, de politique salariales, etc ...
- **Les futurs CSE du mois de septembre**, portant notamment sur :
 - Situation de l'UADS (Unité d'assainissement/démantèlement de Saclay)
 - Situation du projet CONVERGENCE portant sur le renouvellement du système de gestion du CEA.

Informations générales

Rejet probable du budget

Les participants se penchent sur les conséquences du probable rejet du budget par l'assemblée nationale. Fabrice indique que le CEA ne devrait pas avoir de difficulté budgétaire sur l'année 2025 malgré les coupes intervenues en début d'année (« coup de rabot » intervenu lors de l'adoption de la loi de finance en février). En effet, le budget du CEA a bénéficié à la fois d'un report de l'année 2024, mais aussi de versements en 2025 sur des tâches à effectuer ultérieurement.

En revanche, le budget 2026 du CEA va être construit dans un contexte particulièrement difficile. Fabrice souligne un paradoxe apparent : le budget a fait l'objet de restrictions en 2025, mais le plan d'emploi a été conservé, et cet écart risque d'avoir un impact sur les embauches 2026.

Yannick souligne les difficultés de recrutement actuelles du CEA, notamment pour les fonctions support, qui font souvent appel à des profils BAC+5, difficiles à recruter du fait de salaires d'embauche trop faibles et de la concurrence d'autres employeurs.

Fabrice remarque que, même sur des projets « phare » mis en avant par le CEA et affichés comme des priorités, il y a un manque de support criant, qui handicape la réalisation de l'activité scientifique.

Conséquences des difficultés budgétaires

Concernant les difficultés de recrutement liées à la politique salariale, Yannick indique qu'il participe à l'élaboration de recommandations européenne sur le maintien des installations de radioprotection.

(Challenges and potentions solutions for radioprotection (article en cours de validation).

Pour lui, la plus grosse difficulté ne consiste pas à trouver les budgets nécessaires à la construction des installations, mais ceux indispensables à leur maintenance en condition pleinement opérationnelle. Les budgets de fonctionnement sont souvent insuffisants ; un peu partout dans l'Union Européenne, les installations se dégradent progressivement et beaucoup nécessiteraient des jouvences.

Par ailleurs, et dans cadre, la nécessité d'avoir et de recruter des supports efficaces l'a amené à faire ajouter dans les recommandations celle d'offrir des salaires « corrects » et de valoriser les personnels supports sur les publications.

Fabrice indique que, si l'Union Européenne est une source de financement, la montée en puissance des financements européens ne pallie pas l'effondrement de ceux issus du niveau national. Yannick confirme que c'était le cas jusqu'à présent, mais qu'il est encore temps de se mobiliser pour infléchir le prochain budget UE (prévu pour 7 ans à partir de décembre 2026)

Grève du 10 septembre

Fabrice rappelle qu'un préavis de grève a été déposé pour le 10 septembre. La revendication, essentiellement soutenue par Solidaires et la CGT porte sur l'arrêt de la « casse sociale ».

Plusieurs participants indiquent partager le ras-le-bol de la société, mais regrettent la multiplicité des mouvements, qui nuit à leurs lisibilités.

CSE du mois de septembre

Fabrice présente le programme des CSE du mois de septembre. Deux CSE extraordinaires sont notamment programmés : l'un sur les conséquences du projet CONVERGENCE sur le personnel de Paris-Saclay, l'autre sur l'alerte émise pour « risque grave » par plusieurs représentants du personnel au CSE.

Projet Convergence

Fabrice rappelle que le système d'informatique de gestion du CEA va « basculer » d'un système reposant sur SAP à un système s'appuyant sur une « suite logicielle » intégrant trois outils (un pour les RH, un pour les achats, un pour les finances).

La bascule doit avoir lieu en fin d'année et au début de 2026, mais le calendrier paraît excessivement serré, d'autant que les opérations de « bascule » se télescoperont avec l'arrêté comptable, dont les opérations sont, cette année, avancées mi-novembre sur demande du gouvernement.

Les participants s'interrogent sur l'impact qu'auraient des retards de mise en fonctionnement.

Gauthier indique que la communication et la formation des équipes sont des enjeux primordiaux pour la réussite du projet et paraissent, pour le moment (début septembre) relativement insuffisantes.

En particulier, la notion de « personae » (rôle tenu dans le système de gestion) ne semble pas avoir été complètement exposée aux salariés concernés.

Gauthier souligne que les spécifications du nouveau système informatique et l'analyse des conditions de travail s'appuient sur cette notion, qui ne correspond pas à un poste de travail.

En effet, un poste de travail correspond à plusieurs rôles dans le système de gestion, donc à plusieurs personae : par exemple, un gestionnaire de développement RH peut, aussi, être chargé des achats

pour son unité. Gauthier considère que la correspondance entre chaque salarié et les personnes qu'il « endosse » n'est pas complètement identifiée par le management.

Yannick s'inquiète du versement des salaires, notamment celle des parts variables. Il craint que les missions soient bloquées pour inquiétudes et que plusieurs fonctions RH (GPEC / gestion des carrières / entretiens annuels) puissent connaître des dysfonctionnements.

Gauthier indique que **la DSI est l'unité qui connaîtra le plus de conséquences** plusieurs logiciels « périphériques » au système de gestion devant être arrêtés.

Le déploiement de la nouvelle suite logicielle reposera sur de « Ambassadeurs », salariés du CEA qui joueront le rôle de « formateurs locaux » dans leur unité. Un participant estime qu'il y a une certaine pagaille sur l'identification et la formation de ces ambassadeurs.

Le calendrier paraît excessivement tendu, et les recettes de certains lots sont encore en cours. Beaucoup de délais sont excessivement courts et la clôture des comptes, dès novembre, aura lieu simultanément à la formation et aux opérations de déploiement.

Comme ceux de Grenoble et de Marcoule, le CSE de Paris-Saclay a diligenté une expertise et des élus du CSE participent à la commission de suivi du COMINAT.

Retour de l'expertise portant sur l'UADS (Unité d'Assainissement et Démantèlement de Saclay)

Fabrice rappelle que l'UADS est une unité dont les difficultés sont chroniques : sous-effectifs, décalage de calendrier, tensions interpersonnelles. Une réorganisation, début 2025, n'a pas réussi à améliorer la situation de l'unité.

Sandrine estime que, jusqu'ici, la réponse de la direction consistait à recruter mais que cela paraît insuffisant, vu le bilan actuel qui ne montre aucune amélioration de la situation de l'unité. Le bilan est aujourd'hui mauvais et d'importantes difficultés perdurent malgré une réduction du sous-effectif. Sandrine n'entrevoit pas d'amélioration à court terme.

Gauthier indique que l'UADS a débuté une nouvelle évaluation des RPS ; cependant, il craint que la multiplication des enquêtes et des communications finisse d'user les salariés si elle n'est pas suivie d'action.

Gauthier estime que la dégradation de l'UADS dure depuis trop longtemps et qu'elle est devenue chronique ; il fait un parallèle avec la situation des équipes de l'I2BC (bâtiment 532) dont les locaux sont dégradés et contiennent de l'amiante : la difficulté ne provient pas du constat des problèmes, mais de l'inaction qui a perduré depuis des décennies.

Bâtiment 532 (I2BC)

Pour un des participants, ce n'est effectivement pas l'alerte au bâtiment 532 qui pose problème ; cette alerte fait suite à une forte dégradation (dalle de plafond tombée suite aux orages) dans des locaux contenant potentiellement de l'amiante.

Pour lui, le véritable problème est l'inaction de la direction face à la dégradation de ces locaux qui dure depuis des années.

Cette inaction a été suivie d'une fermeture brutale des locaux (survenue le 5 AOÛT) conséquence des dégradations de début août (liées aux orages).

Pour un participant, l'institut Joliot et la direction du centre ont « sorti le parapluie » et cette fermeture brutale a été mal vécue pas les salariés. Seuls les salariés présents début Aout ont pu sortir leur matériel de la zone amiantée pour continuer leur activité ; le rapport d'analyse n'a -de plus- pas été transmis aux salariés concernés.

Des participants estiment que l'amiante aurait dû -logiquement- être nettoyée avant que les salariés soient autorisés à récupérer leur matériel. D'autres comprennent les difficultés et le stress des équipes, soudainement mises dans l'impossibilité de continuer leur activité du fait de la présence de l'amiante, alors que cette dernière est présente dans leur lieu de travail depuis des années.

Yannick estime que le fait générateur est que les locaux amiantés se sont dégradés au fil des années, sans que les mesures adéquates soient prises. Pour Yannick, ce qui pose question c'est le manque de maintenance de locaux amiantés durant des années.

Un participant indique que SVDC (vie du centre) avait été contacté pour travailler sur ces locaux, mais que les travaux n'avaient jamais été réalisés, les équipes concernées étant supposées déménager à court terme. **De fait, les demandes de travaux initiées par le chef d'installation et son suppléant semblent avoir été refusées du fait d'un déménagement supposé imminent (mais toujours pas effectif 10 ans après la date prévue).**

Conclusion

La rencontre du 3 septembre a permis de présenter le contexte de cette rentrée, aussi bien au niveau budgétaire qu'au niveau des événements locaux (UADS).

Situation de l'I2BC (biologie) et nouveau report du déménagement.

Rappelons, sur ce dernier point, que le déménagement des équipes vers le CNRS de Gif-sur-Yvette fait l'objet d'un long processus en deux phases, présenté aux CSE (voir CR du CSE du 23 Juin). Si ce processus se déroule correctement pour la première phase (biochimie), **il continue à mal se dérouler pour la phase 2 (biophysique), dont les équipements sont sensibles et dont les locaux d'accueil -à gif- ne sont pas achevés.**

Sur ce dernier point, la direction a indiqué lors du CSE du 30 septembre que les travaux sont actuellement interrompus faute, pour le CNRS, d'avoir le budget suffisant pour les terminer. En conséquence une partie des équipes de l'I2BC va être contrainte de rester dans les locaux dont la dégradation et l'amiante ont mené à l'alerte du 5 Aout.